

Assemblée générale mixte du 10 mars 2022

Ordre du jour

A titre ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2021
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2021
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021
4. Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce et prise d'acte des conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice
5. Renouvellement du mandat d'administrateur de la Caisse des Dépôts et Consignations
6. Renouvellement du mandat d'administrateur de la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes
7. Ratification du mandat d'administrateur de Crédit Agricole des Savoie Capital
8. Renouvellement du mandat d'administrateur de Crédit Agricole des Savoie Capital
9. Nomination d'un nouvel administrateur, Anne Yannic, en remplacement de Rachel Picard, démissionnaire
10. Renouvellement du mandat du cabinet Mazars, Commissaire aux comptes titulaire
11. Arrivée du terme du mandat de Virginie Chauvin, Commissaire aux comptes suppléant
12. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020/2021 à Dominique Marcel au titre de ses fonctions de Président-Directeur général jusqu'au 31 mai 2021
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020/2021 à Dominique Marcel au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'administration à compter du 1er juin 2021
14. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020/2021 à Dominique Thillaud au titre de ses fonctions de Directeur général délégué (du 25 mars au 31 mai 2021) puis de Directeur général (à compter du 1^{er} juin 2021)
15. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020/2021 à Loïc Bonhoure au titre de ses fonctions de Directeur général délégué (à compter du 1er juin 2021)

Compagnie des Alpes

16. Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2021/2022
17. Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2021/2022
18. Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général délégué, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2021/2022
19. Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021/2022, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce
20. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce
21. Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions

A titre extraordinaire

22. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues

A titre ordinaire

23. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales liées aux résolutions adoptées
